L'Angleterre garantira notre frontière de l'Est

MAIS ELLE REFUSE TOUT NOUVEL ENGAGEMENT EN CE QUI CONCERNE LA FRONTIÈRE POLONAISE

Paris, 31. — On connaît à présent, de façon plus précise, le contenu de la réponse anglaise sur le pacte de sécurité.

L'Angleterre rappelle qu'elle entend tenir intégralement tous les engagements qu'elle a pris en vertu du pacte de la S. D. N. et des traités.

Elle se déclare prête à garantir les frontières du Rhin, comme elle l'avait fait dans le traité non ratifié de 1919.

Au sujet des frontières orientales de l'Allemagne, elle refuse tout engagement supplémentaire, spécialement militaire.

Elle entend garder sa liberté d'action, mais laisse de son côté à la France toute la liberté que « la France tient du pacte de la S.D.N. », ce qui veut dire que l'Angleterre ne s'opposerait pas à ce que des forces françaises entreprissent de traverser l'Allemagne pour venir au secours de la Pologne ou de la Tchéco-Slovaquie, attaquées.

Dans les milieux officiels, on se déclare très optimiste quant aux résultats des négociations sur la sécurité. On croit que dans trois semaines au plus, il sera possible d'adresser au Reich la réponse de la France, réponse approuvée par l'Angleterre.

JAMAIS, ACCORD AUSSI COMPLET NE FUT OBTENU

Paris, 31. — Parlant de l'état des négociations franco-britanniques relatives à la sécurité, le « Figaro » écrit que, depuis le traité de Versailles, jamais la France et l'Angleterre n'avaient abouti à un accord aussi complet, promettant des résultats aussi positifs sans nous imposer de durs sacrifices. C'est à l'Allemagne de dire maintenant si elle veut participer au concert harmonieux de la paix européenne. Félicitons M. Chamberlain et M. Briand, conclut le « Figaro » d'avoir su, à force d'intelligence, de loyauté et de souple ténacité, franchir ce cap difficile. Un air plus salubre souffle désormais et balaie tous les relents des désaccords passés.

Le « Petit Parisien » souligne que les points sur lesquels la note britannique se déclare d'accord avec la thèse de M. Briand sont d'une importance capitale et, d'autre part, les explications du Gouvernement anglais fournissent les éléments d'une solution en ce qui concerne les points qu'il y a divergence et qui ont trait aux frontières orientales du Reich.

Le « Matin » dit que ce qui a causé à M. Briand une vive satisfaction, c'est de voir que son argumentation avait été comprise et que l'Angleterre confirmait à cette occasion les obligations générales qui découlent pour elle des traités et au premier rang desquelles figurent le maintien du statut territorial.

La bande des perçeurs de coffres-forts

DEUX NOUVELLES ARRESTATIONS ONT ÉTÉ OPÉRÉES

Paris, 31. — La police judiciaire poursuivant son enquête sur la bande des cambrioleurs de coffres-forts et des perceurs de fenêtres, a procédé dans la journée d'hier à deux nouvelles arrestations. Ce sont celles de Dante Bordin demeurant rue de Chartres et celle de Antonio Iseppi dit « Le beau mec », demeurant boulevard de la Chapelle.

De ces deux individus, il est certain que Dante Bordin a pris part à la plupart des cambriolages commis par ses complices, Delbiano et autres. Quant à Iseppi, son rôle était celui d'agent de liaison entre les malfaiteurs.

Alors que les individus, après chaque vol, quittaient la France, Iseppi restait à Paris ; lorsque ses complices revenaient, il était chargé de leur indiquer l'endroit où ils se réuniraient ; il a d'ailleurs profité de son séjour constant à Paris pour « travailler » à son compte et notamment a commis un cambriolage rue Trousseau, chez Mme Vins, modiste, où il déroba 20.000 francs de tissus.

GRACIEZ CET HOMME !

Angoulême, 31. — Il y a quarante ans, la Cour d'assises de la Haute-Vienne condamnait à la relégation un jeune homme de 20 ans, nommé Cardot.

Peu après son arrivée à la Guyane, Cardot réussit à s'évader. Repris et interné de nouveau, il s'évada une seconde fois.

La justice le retrouva et, pour la troisième fois il dut réintégrer le pénitencier. Malgré la surveillance exceptionnelle dont il fut alors l'objet il surmonta tous les obstacles et se réfugia au Vénézuéla où, pendant huit ans, il fut employé dans les plantations et fut un travailleur modèle.

Après une quatrième arrestation et une quatrième évasion, il gagna la France. Il y a de cela quatorze ans.

Il se comporta fort bien partout où il passa. Il y a cinq ans, il se maria, à Angoulême, sous son véritable nom.

Cardot continuait à jouir de l'estime de ses voisins et de son patron, lorsqu'au cours d'une crise de paludisme, il se rendit à Poitiers et révéla à la police qu'il était un évadé de la Guyane. Transféré à la prison d'Angoulême, il attend depuis six mois qu'il soit statué sur son sort.

UNE DESCENTE EN VRILLE ET LA MORT

Le Bourget, 31. — On annonce d'Orly que ce matin un avion qui venait de quitter le sol est descendu en vrille d'une hauteur de plusieurs centaines de mètres. L'aviateur Do[illegible]court qui pilotait l'appareil a été tué sur le coup.

La Journée Sportive

CYCLISME

Gobert arrive premier sur bicyclette Peugeot dans le Grand Prix de la ville de Béthune.

Cette épreuve comme celle de l'année dernière, obtint un très grand succès et Gobert, après une très belle course enleva la première place. **Il faut dire qu'il joignait à la vigueur de son jarret, la supériorité d'une bicyclette impeccable signée naturellement « PEUGEOT ».**

Le départ a été donné à 14 h. 20 à une cinquantaine de concurrents.

Rappelons que le parcours était de 100 kilomètres. Voici les résultats :

Classement des 1re, 2e, 3e catégories : 1er Gobert **sur bicyclette PEUGEOT,** en 2 h. 55 m. ; 2e Verschatse ; 3e Coulon ; 4e Callens.

Classement des 4e catégorie, aspirants et débutants : 1er Schoonyans ; 2e Daubel ; 3e Dragon ; 4e Meulemester ; 5e Defrance ; 6e Magniez ; 7e Ovion ; 8e Leblanc ; 9e Devrieze, 10e Vandelbeulque ; 11e Devisch ; 12e Lalaine ; 13e Quesnoy ; 14e Dumoulin ; 15e Martinage.

Classement des membres du C.V.B. — 1er Defrance ; 2e Coubronne ; 3e Lopéra ; 4e Lecœur ; 5e Legras ; 6e Lemaire ; 7e Boulanger.

Les bicyclettes PEUGEOT sont en vente Maison Glorian, rue Sadi-Carnot, Béthune.

LA RÉUNION MENSUELLE DE LA COMMISSION DES COURSES DU NORD DE L'U.V.F.

La Commission des Courses du Nord de l'U.V.F. s'est réunie hier, à Lille, au Café « Moderne », sous la présidence de M. Gauthier, son sympathique chef-délégué sportif.

Entr'autres questions portées à l'ordre du jour, la Commission a donné un avis favorable pour le déclassement des coureurs suivants :

SAMYN, descend de 1re en 2e catégorie.

DELETOMBE, passe de la 3e à la 4e catégorie.

Pour ce dernier, la décision est exceptionnelle et provisoire.

Sur la proposition de M. Gauthier, son effet cessera lorsque ce coureur se classera dans les trois premiers d'une épreuve quelconque.

Les compétitions cyclistes courues pendant le mois de Mai sont ensuite homologuées.

Ici, une parenthèse pour notre **11e CRITERIUM CYCLISTE INTERNATIONAL,** son homologation dépend de la Commission supérieure de l'U.V.F., siégeant à Paris.

Donc, attendons !

Au sujet des épreuves du « Brevet Militaire », M. Gauthier fait remarquer que celles-ci sont réservées exclusivement aux coureurs de nationalité française et habitant le département.

On passe ensuite à l'élaboration du calendrier pour le mois de juin qui se présente comme suit :

7 JUIN. — Circuit Franco-Belge (150 klm.).

14 JUIN. — Flers-Breucq, Ronchin (aller et retour 2 fois) ; Grand Prix Ravat-Wonder à Lille (150 klm.).

21 JUIN. — Circuit du « Petit Journal » et du « Progrès du Nord » : Lille, Valenciennes, Maubeuge, Douai, Lille (210 klm. environ).

28 JUIN. — Circuit de Roubaix (60 klm.) ; Circuit des Francs (Tourcoing) ; Lille-Douai et retour organisé par l'Union Vélocipédique Moulinoise.

Après discussion de questions d'ordre intérieur, la Commission fixe sa prochaine réunion au 22 juin, à 18 h. 30.

La séance est levée à 12 heures.

DEBAETS ENLEVE BRILLAMMENT LE 17e PARIS-BRUXELLES

Le départ du 17e Paris-Bruxelles Cycliste (407 km) a été donné à Pavillon-sous-Bois, hier à 2 heures du matin.

Sur les 124 coureurs engagés, 89 se sont rangés sous les ordres du starter. Parmi les abstentionnistes, on relève les noms d'Henri, Francis et Charles Pélissier, Henri et Max Suter, Ville, Souchard, Alancourt, Cuvelier, Marcillac, Lacquehaye, Jacquinot, Belfarat, Blanc-Garin, Degy, H. Tiberghien, Steux, H. Barthélémy, Huet, Christophe, Pottié, etc...

Les passages dans les contrôles :

Meaux, 31. — Tous les coureurs sont passés en groupe à 3 h. 50, emmenés par Dejonche et Godard.

Château-Thierry. — Le peloton de tête comprenant une soixantaine de coureurs, parmi lesquels tous les favoris, a été contrôlé à 5 h. 33, soit avec 44 minutes de retard sur l'horaire prévu. Vermandel est arrivé à 5 h. 36, suivi de près par Verschueren, Richert, Vacher, Schiavo, Liverni, Mendels ; Wolpianski, Pe, Veirnert ont été contrôlés à 5 h. 45. Le coureur Leme a fait une chute assez sérieuse et a dû abandonner.

Reims. — Le peloton de tête est passé à Reims à 7 h. 50. Il comprenait 60 unités. Reconnus au passage : Gondy, Collen, Vermandel, Sellier, Hillarion, Bidot, Van de Casteele, Buysse, Debaets, Masson, Huot, Frantz, Englebert, Hardy, Coomans, Vertriest.

Rethel. — Les coureurs passent à Rethel dans l'ordre suivant : à 9 h. 21, H. Martin, G. Debaets, Rolly, Verdyck, Buong, Iovani, puis quelques secondes après Wynsdau, Debusschère, Beeckmann, Van Hecke, Flottat, Bellenger, Benoit, Enrici, Gondy, Delbecque, Hillarion, Dassaert, Matton, Van Hevel, Gremo, Masson, Vermeulen, Huysse, Standaert, Rolly, Englebert, Targez, Decorte, Coomans, Gœthals, etc. Le contrôle est neutralisé pendant 3 minutes.

A la frontière, un peloton compact s'est présenté le train ayant ralenti considérablement entre Her Agimont et Philippeville.

Après cette localité, la course devient plus animée. Frantz tenta tout d'abord de s'échapper, puis ce fut le tour de Verdyck et Delbecque. Peu avant l'arrivée à Tombeck, Verdyck démarrait à nouveau et lâchait bientôt tous ses concurrents. Il se présentait seul au contrôle de Charleroi, suivi par Debaets et Benoit, Verschueren et un autre groupe. A la sortie de la ville, Verdick était rejoint par Debaets et Benoit qui partaient à leur tour, lâchant tous leurs concurrents pour s'en aller seuls vers Bruxelles et ne plus être rejoints.

L'arrivée

1er Debaets, arrivant à 5 h. 10' 25" ; 2e Benoit, à 2 longueurs ; 3e Frantz, à 5 h. 10' 54" ; 4e Vredyck, à 5 h. 11' 2" ; 5e Van Bruaene, à 5 h. 13' 7" ; 6e Matton, à trois longueurs ; 7e Dejonghe ; 8e Bellenger ; 9e Sellier, à une roue ; 10e Martin, à une demi-longueur ; 11e Delbecque, à une longueur ; 21e Dewaele, à une longueur et demie ; 13e Debusschère ; 14e Beeckmann.

LE 37e CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEMI-FOND A ÉTÉ GAGNÉ PAR Georges SERES

Le Championnat de France Cycliste de demi-fond, disputé hier après-midi au Vélodrome du Parc des Princes, a été gagné par Georges Serès, couvrant les 100 kilomètres en 1 h. 18' 21" 1/5, reprenant le maillot de champion de France pour la 3e fois.

Grassin, Ganay, Bréau, Parisot ont abandonné.

FOOTBALL-ASSOCIATION

LE STANDARD LIEGEOIS SE PROMENE

Pour clôturer sa saison de football, l'Olympique Lillois rencontrait hier après-midi, sur son terrain l'excellente équipe du Standard de Liège.

Malgré la concurrence de la fête aéronautique, plusieurs milliers de personnes assistèrent à cette rencontre qui ne fut guère palpitante, tant la supériorité belge était grande.

Au coup d'envoi, les équipes étaient alignées dans la formation suivante :

LIEGE. — But : Bergemans ; Arrières : Waroux et Porit ; Demis : Ditzler, Dohet et Conquelet ; Avants : Bonnivers, Dupont, Fabrez, Delgrange et Tilman.

LILLE. — But : Vandeputte ; Arrières : Sdez et Delbrayelle ; Demis : Duponchelle, Dhaveloose et Frizot ; Avants : Deschamps, Flipo, Ryssens, Cordier et Mayard.

Pendant toute la première mi-temps, les visiteurs qui profitèrent du vent, jouèrent dans le camp Lillois. Seules quelques timides échappées locales (le gardien Belge ne toucha la balle qu'une fois), émailla ces quarante-cinq premières minutes.

Le repos arriva sur le résultat d'un but à zéro pour les Liégeois.

Dans la seconde mi-temps, les Olympiens se montrèrent un peu plus actifs et sur une attaque dangereusement menée, Ryssens faillit égaliser par un superbe shoot que seule la barre arrêta.

Les Belges par de jolies combinaisons et un jeu scientifique, ramenèrent la balle dans les dix-huit mètres adverses et ajoutèrent deux nouveaux buts à leur actif.

La fin arriva laissant le Standard vainqueur par 3 buts à 0.

Les meilleurs furent à l'O.L., Vandeputte et Dhaveloose. Chez les vainqueurs, toute l'équipe mérite des félicitations.

A L'U.S. CHEMINOTS D'HELLEMMES

Tous les membres de l'U.S.C.H. sont invités à assister à l'assemblée générale qui aura lieu le dimanche 7 juin, à 9 heures précises au siège (Ateliers d'Hellemmes Réfectoire).

La présence de tous est indispensable en raison de l'importance de l'ordre du jour. Les questions suivantes seront discutées : Rapport moral et financier ; Renouvellement de la Commission ; Licences ; Assurances ; Banquet.

La Commission rappelle que les Cheminots, fils et petits-fils de cheminots, désirant pratiquer les sports (le football et athlétisme) dans le club peuvent se faire inscrire chez le secrétaire, M. Birembaux Marcel, 14, rue Danton, à Hellemmes.

PELOTE BALLE

RÉSULTAT DE LA GRANDE JOURNÉE BALLANTE DE LILLE

La grande démonstration ballante, organisée à Lille par la Paume Lilloise, à l'occasion des Fêtes de la Pentecôte, avait attiré sur le ballodrome du Boulevard des Ecoles, la foule des grands jours.

Près de 2.000 spectateurs ont suivi avec intérêt la belle lutte qui mettait aux prises deux équipes de réelle valeur.

LA PARTIE

La présence d'éléments réputés, tant pour leur adresse que pour leur beau jeu, dans l'équipe de Chapelle-à-Oye, nous portait à croire à une victoire facile sur son adversaire. Le jeu méthodique et serré, la cohésion continue des joueurs de l'équipe de Bruxelles, amena le contraire, et assura à cette dernière une victoire assez facilement acquise.

C'est donc par 15 jeux, 69 quinzes, à 7 jeux, 56 quinzes que les Bruxellois enlevèrent la palme.

La lutte assez morne au début, commença à marquer de l'animation vers le 6e jeu ; quelques beaux coups furent réussis de part et d'autre ; Doyen, dans Chapelle-à-Oye, resta le meilleur et le plus régulier joueur de la journée, mal secondé, il dut s'incliner devant l'impétuosité des Bruxellois.

Dans cette dernière équipe, tous les joueurs ont joué en « as », René Dodrs, Martin, firent l'admiration du public tant en livrée qu'en rechas, les autres co-équipiers surent tenir leur place et toujours se trouver sous la balle au bon moment.

Bonne journée en somme, qui donna entière satisfaction aux nombreux spectateurs et à la Commission organisatrice. Remarqué sur le jeu, la présence de MM. Martin, Meyer, conseillers municipaux ; Blondeau Dandois, Fourreau, Facq, etc...

D'HENRY, Correspondant sportif.

JEU DE BALLE

A HÉNIN-LIÉTARD

Aujourd'hui aura lieu sur le ballodrome de la route de Douai, une lutte de jeu de balle entre Valenciennes (Cressin) et Hénin-Liétard (Carton).

Valenciennes comprend 5 jeunes joueurs qui déploient dans chaque réunion une fougue peu commune. C'est le fils Cressin qui dirige cette équipe d'élite et nous ne tarderons pas à voir ce joueur renouveler les prouesses de son père : Albert Cressin, aujourd'hui une des figures les plus sympathiques du monde ballant et qui pendant 30 années, fut acclamé sur tous les ballodromes de France et de Belgique.

L'équipe d'Hénin-Liétard comprend au contraire cinq vieux routiers du ballodrome, procédant avec calme et sang froid. Il sera donc très curieux de voir les résultats de ces différentes méthodes dans la lutte de lundi.

BOXE

PAUL BERLENBACH, CHAMPION DU MONDE DES POIDS MI-LOURDS

Le Championnat du Monde des poids mi-lourds a été remporté par Paul Berlenbach, qui a battu Mike Mac Tigue.

DÉFI

Le jeune espoir Annezinois, Félicien Chartrel, 19 ans, qui boxe depuis juillet 1924, a livré 15 combats dont 14 victoires, battu au Championnat de France par suite d'une déchirure musculaire au bras droit, défie tous les boxeurs amateurs français catégorie légers et tout particulièrement le champion de France Tholey, de Paris ; lui écrire Route de la Gare à Annezin-lez-Béthune (Pas-de-Calais).

GYMNASTIQUE

LES SAPEURS-POMPIERS DE LILLE, AU CONCOURS DE STRASBOURG SE COUVRENT DE LAURIERS

La Section de Gymnastique des Sapeurs-Pompiers de Lille qui prend part à la Fête Fédérale de Gymnastique de Strasbourg, a remporté les succès suivants :

Concours de section simultané : Prix d'excellence couronné avec félicitations du jury.

Concours de Pyramides : Prix d'excellence couronné.

L'UNION DES SOCIÉTÉS LILLOISES

obtint elle aussi un succès complet et s'est vue attribuer un prix d'excellence couronné.

COLOMBOPHILIE

AU GROUPEMENT COLOMBOPHILE DU SUD

Le 7 Juin, Châteaudun, communes libres ; distance : 313 klm., 1700 francs de prix d'honneur, dont 200 francs en séries. Mise : 3 fr. par pigeon. Mise en paniers au siège de la Grande Vitesse, 1, rue de Condé, à Lille-Moulins, le vendredi 5 juin jusque 20 heures, au même siège et dans le même constateur.

Clermont, communes limitées (voir affiches), distance 147 klm., 400 francs de prix d'honneur, dont 50 francs en séries. Mise 1.50 par pigeon. Mise en paniers le samedi 6 juin jusque 19 h. 30 (7 h. 30 du soir). A chacun de ces concours il sera joué un superbe régulateur par série de 2 pigeons non désignés. Mise 0.50 par pigeon.

Pour Chateaudun, il y aura doublage chez Georges Truyen, à l'Aéroplane, Faubourg d'Arras, 16, à Lille.

HIPPISME

LES COURSES DE SAINT-POL

La Société des Courses de Saint-Pol organise le 28 juin prochain, sa deuxième réunion d'après guerre.

On connaît le succès qu'a obtenu celle de l'an dernier et la faveur avec laquelle le public a vu la reprise de ces courses au terrain de « Tout Vent ». Le Comité n'a pas hésité à augmenter l'importance des prix qui étaient de 17.000 francs l'an dernier et qui seront de 25.000 francs.

Parmi les épreuves, une entre autres qui comporte 10.000 francs de prix ne manquera pas d'attirer de nombreux concurrents.

Le programme comporte 8 courses.

COURSES AU BOIS DE BOULOGNE

1re COURSE. — 1. Ragilla, Jennings, g. 115.50 ; p. 26.50. — 2. Hurepoix, A. Esling, p. 16.00. — 3. Hay Les Roses, E. Bottequin, p. 20.50.

2e COURSE. — 1. Paillasse, A. Esling, g. 46.00 ; p. 19.50. — 2. Le Furibond, H. Semblat, p. 16.00.

3e COURSE. — 1. Aquatinte II, S. Donoghue, g. 116.00 ; p. 31.50. — 2. Rayonnant, E. Gardner, p. 20.50. — 3. Terre Neuvien, G. Stern, p. 25.50.

4e COURSE. — 1. Tricard, H. Semblat, g. 16.00 ; p. 12.00. — 2. Chant de Guerre, Esling, p. 20.50.

5e COURSE. — 1. Lotus Lily, W. Lister, g. 75.00 ; p. 25.50. — 2. Valmiki II, M. Allemand, p. 70.00. — 3. Dur Cœur, R. Brethès, p. 45.00.

6e COURSE. — 1. New Scot, G. Stern, g. 44.50 ; p. 21.50. — 2. Naja, A. Sharpe, p. 30.00. — 3. Pont A Col, H. Semblat, p. 24.00.

Un crime vieux de 6 ans

SES AUTEURS, UNE FEMME ET SES DEUX FILS, DÉCOUVERTS PAR HASARD

Paris, 31. — Le 25 juillet 1919, on repêchait dans la Seine, à Levallois, le cadavre de M. Eugène-Félix Bigot, né le 12 janvier 1850 à Emerainville (Seine-et-Marne), ayant exercé le métier de menuisier à Paris, rue Balagny. La mort semblait due à l'asphyxie par immersion.

Les filles du défunt, qui habitaient Saint-Ouen laissèrent entendre que leur père avait pu se suicider. L'affaire fut donc classée et le menuisier enterré au cimetière de Levallois.

Tout récemment la gendarmerie, en recherchant un déserteur nommé Odin, qui demeurait avec sa famille 7, impasse Calmels, apprenait que ce dernier était soupçonné par ses voisins d'avoir participé, en 1919, à un meurtre. Une enquête fut ouverte par la police judiciaire. Elle allait rapidement aboutir à cette révélation que le déserteur Odin avait bien été le complice d'un crime resté inconnu et que la victime n'était autre que M. Bigot, le noyé repêché en 1919 à Levallois.

Quel coup de théâtre !... Il restait à établir les circonstances dans lesquelles le menuisier avait été tué. Activement le brigadier Chollet, de la brigade spéciale, poursuivit ses investigations. Quelques jours de recherches suffirent à faire la lumière complète sur cette affaire.

On découvrit que M. Bigot était un commensal assidu de la famille Odin, composée de la mère née Manière, et de deux fils, Paul et Emile. Accompagné de Mme Mougeot, fleuriste, plus connue à Montmartre sous le diminutif de Titine, il allait fréquemment passer de joyeuses et bruyantes soirées dans une baraque que ses amis possédaient à Saint-Ouen, rue Montmartre.

C'est là que le drame s'était déroulé, en juillet 1919 : épilogue brutal et rapide d'une scène d'ivrognerie.

Le « père Bigot » avait refusé de payer à boire. L'un des fils Odin, d'un coup de bouteille lui avait fracassé le crâne. Atterrés, d'abord, devant l'homme tombé, inanimé, les fils Odin et leur mère s'étaient ressaisis et ils n'avaient plus eu qu'une pensée : faire disparaître le cadavre. Ils l'avaient alors enveloppé dans un morceau de toile, puis transporté avec une voiture à bras jusqu'à Levallois, où ils l'avaient jeté dans la Seine.

Retrouvée à Saint-Lazare où elle « purge » une condamnation pour vol, Titine reconnut que ces faits étaient exacts. On arrêtait donc, hier, les deux fils Odin et leur mère. Ils ont avoué. Le seul point qui reste à éclaircir, c'est la part exacte qui revient à chacun des trois complices dans la scène tragique. Les fils Odin, en effet, se défendent l'un et l'autre d'avoir donné le coup de bouteille fatal.

M. Bertaud, juge d'instruction, a été désigné par le Parquet pour suivre cette affaire. L'exhumation de la victime sera sans doute ordonnée prochainement.

UN PÈRE, SON FILS ET SA FILLE ASPHYXIÉS PAR LE GAZ

Paris, 31. — Ce matin, à 5 heures, on a trouvé asphyxiés dans leurs lits, rue du St-Gothard, M. André Derlin, âgé de 33 ans, son fils, René, âgé de 14 ans et sa fille, Madeleine, âgée de 12 ans.

M. René Derlin est décédé à la suite de l'intoxication produite par la rupture d'un tuyau de gaz d'éclairage.

M. André et Mlle Madeleine Derlin ont été transportés à l'hôpital St-Louis où leur état est considéré comme très grave.

CONGRÈS DES COMMIS DE PERCEPTION

Paris, 31. — Le Congrès National du Syndicat des Commis de perception s'est ouvert ce matin au siège de la Fédération des Fonctionnaires, rue de Poitiers.

Une cinquantaine de délégués assistaient au Congrès.

Ce matin, après discussions, les rapports moral et financier d'office de placement et d'office de renseignements, ont été adoptés.

MORT D'UN ANCIEN DÉPUTÉ DE LA LOIRE

Saint-Etienne, 31. — On annonce de Bourg-Argental, la mort, à l'âge de 69 ans, de M. Louis Vidon, ancien député de la Loire, ancien maire et ancien conseiller général de Bourg-Argental.

Un krach énorme en Amérique

IL FERAIT DE NOMBREUSES VICTIMES, EN EUROPE NOTAMMENT

New-York, 31. — Les administrateurs de l'importante Compagnie de chemins de fer Chicago-Milwaukee Saint-Paul viennent de déposer leur bilan et d'annoncer que la Compagnie sera peut-être dans l'impossibilité de rembourser l'emprunt 4 % émis en Europe le 1er juin 1910. Rien que pour cet emprunt, le passif s'élèverait à 11.830.000 dollars de principal et 240.000 dollars d'intérêts.

La Compagnie ne pourrait pas davantage rembourser des obligations or 4 % émises en 1915. Sur ce point, le passif s'élèverait à 35 millions de dollars pour le capital et 702.000 dollars d'intérêts.

ROUBAIX

BUREAUX : 20, Grande Place, Téléph. 9-51
DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

UN CHAUFFARD CAUSE UN ACCIDENT MORTEL

Dimanche, vers 4 heures 10, une forte voiture automobile de 18 H. P., appartenant à M. Prouvost Edouard, industriel, 121, boulevard de Paris et pilotée par M. Van Guisechem Pierre, 47 ans, a tué rue de Mouvaux, à hauteur du numéro 120, M. Lefebvre Arthur Augustin, 47 ans, père de famille. L'accident se produisit dans les conditions suivantes :

M. Van Guisechem qui avait un peu bu, avait voulu s'offrir avec le jardinier attaché à la maison Prouvost, une promenade automobile. Ils avaient pris la voiture de leur patron, une très forte limousine, qu'ils conduisaient à une allure rapide dans la rue de Mouvaux.

A un moment donné, sans qu'aucun obstacle, ainsi que le précise l'enquête, ne se soit dressé en face de l'automobile, le conducteur fit faire à celle-ci une embardée. Elle bondit sur le trottoir, pulvérisa un pylône électrique de neuf mètres de hauteur, qu'elle porta à environ huit mètres de l'endroit où il se trouvait, renversa la victime, occasionnant ce pénible accident. L'auto s'est arrêté à 80 centimètres sur le trottoir.

M. le docteur Desbonnets, de Tourcoing, n'a pu que constater le décès, dû à la section des extrémités inférieures, avec fractures diverses. Le pied gauche de la victime a été retrouvé peu après sous l'automobile.

L'avant de la voiture est entièrement brisé.

M. Fischer, commissaire de police, chargé de conduire l'enquête a mis en état d'arrestation le conducteur de la voiture et a prévenu le Parquet.

AUTOUR DU CONCOURS DE TIR NATIONAL DE ROUBAIX

Actuellement se déroule, avec un succès très considérable, dans le vaste stand des Trois-Ponts, à Roubaix, le très intéressant concours à toutes distances.

En cette occasion, il peut être instructif de retracer brièvement le long chemin, parcouru déjà, par la vaillante société.

Ce fut au lendemain de la création du « Tir National de Vincennes », que prit naissance la société roubaisienne. Quelques amateurs de tir se groupèrent tout d'abord sous la présidence d'un tireur émérite, M. Henri Stichelbaut, mort en 1910.

Cette première installation, assez rudimentaire, s'opéra dans le jardin du cabaret, réputé alors, de « Ma Campagne », qui constituait l'extrémité du territoire de Roubaix. A cette époque, le fusil à âme lisse, à percussion, était le plus employé, et le tir s'effectuait à la distance réduite de 45 mètres.

Un peu avant 1870, les carabines rayées font leur apparition dans les sociétés de tir, « à percussion » encore, tout d'abord.

Cependant, les carabines à culasse glissante, se chargeant par le tonnerre, mais employant toujours l'ancien mode d'amorçage, survinrent bientôt, leur portée supérieure exigea un nouveau stand qui fut établi dans les bas-fonds dénommés « les puits » et où s'étend actuellement notre superbe Parc Barbieux.

Au moment de cette translation, la société du « Tir National » comptait environ 180 membres. Chaque année, elle organise un concours particulièrement suivi par les carabiniers français et belges de la région.

En 1879, le gouvernement concède à la société quelques fusils Gras. De nombreux sociétaires possèdent d'autre part des armes Ghaye, Comblain voire même des carabines Martini à chien.

Mais, une fois encore, le groupement doit se préoccuper de l'établissement d'un stand moderne. Bientôt, une installation nouvelle s'élève rue Ampère, à l'ouest du cimetière communal. De 1880 à 1892 de fort intéressants concours, extrêmement fréquentés, y sont tenus.

En 1893, le petit stand si pratique de la rue Ampère se trouve exproprié ! Bientôt, un nouveau stand s'élève au Galon d'Eau, dans la Grand'-Rue, comportant cette fois trois cibles à 200 mètres, ainsi que les annexes nécessaires aux tirs à distance réduite.

Mais, la terrible pénétration des balles blindées modernes rendait fort malaisée la protection rigoureuse à assurer au cœur même de l'agglomération. Aussi, le désir lancinant d'une installation absolument garantie contre tous les risques ; d'autre part, les progrès énormes réalisés dans les effectifs, qui représentent plusieurs milliers de sociétaires assidus, l'importance sans cesse accrue, du brevet militaire, obligent le Comité, à se hisser aux nécessités inéluctables qui s'offrent : c'est le stand monumental des Trois-Ponts, l'un des plus beaux de France, qui sort de terre !

Voici, pour terminer, la liste des présidents qui se sont succédé à la tête du « Tir National » depuis la retraite (1873) du président-fondateur Stichelbaut : MM. Delfortrie (1874), Jules Glorieux (1875), Alfred Debuisne (1878), H. Rodet (1886), Henri Vandaele (1889), Edouard Lien (1891), Jules Glorieux (1893), Henri Vandaele (1896), A. Gahyde (1901), Arthur Desrousseaux (1903), Victor Renard (1905), actuellement le commandant Albert Robyn.

UN CONCOURS DE BALCONS FLEURIS

Sous notre climat si souvent brumeux, il importe de remplacer les caresses de Phébus, par les fleurs, qui, avec la joie, nous apportent la vie ! Or, le programme si exactement suivi par les « Amis de Roubaix », consiste surtout à accroître les attraits de notre industrieuse cité et la décoration des façades, florale surtout, en constitue l'un des éléments les plus séduisants.

Aussi, un concours de balcons fleuris a-t-il été ouvert.

Les concurrents seront répartis en trois catégories : amateurs, professionnels (horticulteurs et fleuristes) et concurrents hors concours qui ne participeront pas aux prix.

Les adhérents devront se faire inscrire dans l'une des catégories ci-dessous : 1. Fenêtres fleuries ; 2. Balcons fleuris ; 3. Balcons et fenêtres fleuris (ensemble).

Les adhésions devront être données par écrit et seront reçues jusqu'au 30 juin, terme de rigueur, à la permanence des « Amis de Roubaix », rue du Château, 18.

Les prix seront constitués par des espèces, médailles, diplômes, etc., et seront proclamés immédiatement après la dernière visite du jury.

LE « SPORT OUVRIER ROUBAISIEN »

Concours de gymnastique de Braine-le-Comte

Cette association de gymnastique qui a déjà obtenu beaucoup de succès dans diverses manifestations sportives, s'est distinguée brillamment au concours de Braine-le-Comte et s'est vu attribuer les prix suivants :

Pyramide : 1er prix d'honneur, section adultes ; 1er prix d'honneur, section de jeunes filles ; 1er prix d'excellence ; 1er prix de groupement et 1er prix de tenue.

La Fanfare « La Paix » prépare à nos gymnastes une réception triomphale.

MUTUELLE NADAUD

Les Commissions administrative et de contrôle ont adopté les statuts de la section féminine, qui seront présentés à l'approbation de l'Assemblée générale du 14 juin.

Les compte-rendus du secrétaire général et du trésorier, ainsi que le rapport du Président de la Commission de contrôle pour l'exercice écoulé, sont approuvés et seront également soumis à la dite assemblée.

La journée du 25e anniversaire commencera par la visite de tous les sociétaires, à la tombe de M. Achille Rousseau. La Philharmonie du Jean-Ghislain prêtera son concours.

En ce qui concerne le local, il a été décidé que si les négociations étaient terminées, le rassemblement se ferait au nouveau siège.

M. Bruneel, président de l'Association du « France au Décès » exposera succinctement à l'assemblée le système de son assurance et les avantages qu'elle comporte. M. Louis Loucheur, membre d'honneur, qui présidera la journée, à la demande de la « Mutuelle Nadaud », exposera son point de vue sur le rôle de la Mutualité au regard des Assurances sociales.

Etant donné la notoriété de notre éminent concitoyen sur toutes les grandes questions et d'autre part en considération des leçons que peuvent en retirer les dirigeants mutualistes roubaisiens les présidents et deux membres de chaque société sœur pourront assister à la conférence de M. Louis Loucheur, à l'issue de l'assemblée générale.

Pour les cartes, s'adresser à M. Goethals, au siège de la « Mutuelle Nadaud », 1, place Nadaud, à Roubaix.

Des remerciements sont votés aux membres d'honneur qui s'occupent avec tant de dévouement de la réalisation du vœu exprimé par la « Mutuelle Nadaud » d'avoir un siège pour les services administratifs.

CONCOURS DE CHIEN DE DÉFENSE

LE PALMARES

1er, M. Lemerre avec son chien Mopss, 342 p. 50 médaille du ministre de l'Agriculture et 225 fr. plus un prix spécial pour les plus belles attaques ; 2e, M. Dumanois, chien Tom, 327 points ; 160 fr. et médaille de M. le Préfet ; 3e, M. Hache, chien Gosta, 292,5 ; 100 fr. et médaille de la ville de Roubaix ; 4e, M. Aubé, chien Dick, 287 p. 60 ; 75 fr. et médaille de la ville de Roubaix ; 5e, M. Louage, chien Fritz, 283 p. ; 50 fr. et médaille de l'Association canine du C. S. H. ; 6e, M. Dehouck, chien Mirka, 277 p. 50 ; prix spécial pour plus belle défense du maître ; 7e, M. Charlet, chien sultane, 268 p. ; 30 fr. ; 8e, M. Caucnez, chien Kio, 264 p. 50, 30 fr., prix spécial pour la plus belle recherche et exploration ; 9e, M. Dehane, chien Ganny, 263 p. 50 ; 10e, M. Masure, chien Dick, 243 p. 50 ; 11e M. Nol, chien Max, 223 p. 60 ; 12e, M. Marchal, chien Fretty, 217,50 ; 13e, M. Picart, chien Gins, 212 p., prix spécial plus belle garde d'objet ; 14e, M. Etchegarey, chien Duc, 201 p. 50 ; 15e, M. Moreau, chien Macou, 200 p. ; 16e, M. Maessens, chien Black, 186,50 17e, M. Rabat, chien Tommy, 186 p. ; 18e, M. Deroo, chien Toby, 165 p. 50 ; 19e, M. Dubeaurepaire, chien Tom, 151 p. ; 20e, M. Alliot, chien Max, 147 p. 50 ; 21e, M. Janssens, chien Diane, 117 p. 50.

LES CONCOURS DU 14 JUILLET

Les amateurs de chant, de déclamation et de théâtre habitant Roubaix, apprendront, avec plaisir que, comme de coutume, des concours seront organisés à l'occasion de la Fête Nationale, le 14 juillet prochain.

La partie « Théâtre » comportera cinq sections distinctes avec prix spéciaux pour chacune d'elles : Première section : Opéras et opéras-comiques en un acte, ou un acte entier d'une œuvre ; Seconde section : Opérettes en un acte ou un acte entier d'une œuvre ; Troisième section : Fines comédies en un acte, pour quatre personnages et plus ; Quatrième section : Drames et comédies dramatiques, en un acte, pour quatre personnages et plus ; Cinquième section : Vaudevilles en un acte pour quatre personnages et plus.

Les autres sections comprendront : Lyrique (individualités et duos) ; chanteurs à voix ; comiques (genre et grime) ; déclamation. Six salles seront réservées pour ces concours.

Il est rappelé que ces concours sont réservés aux groupes ayant leur siège à Roubaix et pour les individuels ayant leur domicile à Roubaix. Les organisateurs attirent l'attention des concurrents sur le choix des morceaux soumis à une censure très sévère ; tout ce qui peut froisser, à quelque titre que ce soit, sera impitoyablement refusé ; exemple : les chansons légères ou critiques.

Pour tous renseignements s'adresser à MM. Leuridan et Lestienne, service des Archives, à la Mairie, de 8 h. à midi et de 14 à 18 heures.

FEDERATION DES AMICALES LAIQUES

On nous annonce que la prochaine fête d'été organisée par la Fédération des Associations des Anciens et Anciennes Elèves des Ecoles Publiques de Roubaix, aura lieu dans la magnifique salle des Fêtes de la rue de l'Hospice, le samedi 13 juin prochain, à 21 heures.

Des renseignements qui nous sont parvenus, nous pouvons affirmer que cette fête, dont le succès est certain, dépassera de beaucoup toutes celles qui furent données jusqu'à ce jour. Elle consistera en un superbe bal redoute costumé. Les charmantes amicalistes des associations de jeunes filles rivaliseront d'entrain dans l'élaboration de leurs travestis et déjà quelques Amicales ont promis de faire un gros effort pour présenter des groupes inédits.

L'entrée sera réservée aux Amicalistes sur présentation de la carte fédérale 1924-1925, qui sera rigoureusement exigée au contrôle.

AMICALE DU BOIS

Poursuivant son programme de fêtes pour l'année 1925, le Comité de l'Amicale, après la belle manifestation de dimanche dernier, a mis à l'étude un projet d'excursion et vient de décider une sortie au Mont de l'Enclus, le dimanche 21 juin prochain.

Le charme de cette contrée de Belgique où nous ne comptons que des amis, nous assure une journée très agréable.

D'autre part, la même date ayant été choisie par d'autres Amicales, notamment celle de la rue de Soubise, il n'est pas douteux que cette journée sera encore, comme les précédentes sorties, un bon souvenir de plus dans les annales de la société.

Tous les Amicalistes, leurs parents, les anciens élèves et les amis de l'école, sont cordialement invités à y participer.

Les renseignements complémentaires seront donnés ultérieurement (horaire, programme de la journée, etc., coût du voyage, 5 francs environ.

Les inscriptions seront reçues à l'Ecole tous les lundis, mercredis et vendredis, de 18 heures 30 à 20 heures, à partir du mercredi 3 juin prochain.

30e ANNIVERSAIRE DE L'AMICALE TERNAUX

Le Comité élabore le programme des festivités qui seront données en cette circonstance, le dimanche 28 juin prochain. Déjà, la course cycliste qui servira de prélude est au point. Dans le courant de la matinée, aura lieu une manifestation dans le vestibule où se trouve la plaque commémorant les 75 amicalistes héros de la grande guerre. Au cours de cette cérémonie, l'Orphéon « Les Inoffensifs », exécutera une cantate « Hymne aux Morts ».

La dernière main est mise à l'organisation des réjouissances : Foire aux plaisirs, attractions diverses, concert par une Société de la ville, cinéma permanent et music-hall, fête de gymnastique, etc.

A L'HARMONIE DES ANCIENS SOLDATS FRANÇAIS ET ALLIES

Au cours de la répétition de vendredi dernier, M. Alphonse Carette, membre de la commission civile récemment promu chevalier de la Légion d'honneur, a été l'objet d'une manifestation de sympathie de la part des « Anciens Soldats Français et Alliés ».

M. Desnretz, président, remercie M. Gustave Fairon, consul de Belgique, vice-président d'hon-

---

FEUILLETON DU 1er JUIN 1925. — N° 55

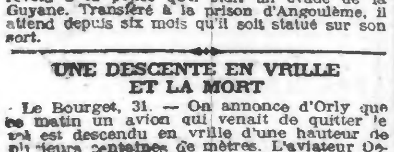

— Quoique n'ayant pas l'honneur d'être connu de vous, monsieur, dit-elle, je vous ai fait demander de vouloir bien me recevoir, car j'ai à vous entretenir de choses douloureuses peut-être, mais qui ne peuvent manquer d'être pour vous, le père de Mme Bardin, d'un grand intérêt.

— Ma petite fille m'a dit, en effet, que vous veniez pour me parler de ma fille. Vous connaissez le grand malheur qui nous a frappés tous.

— Oui, monsieur.

— Ma pauvre enfant a été prise subitement d'un accès de folie qui a nécessité son transfert dans une maison de santé.

— Je sais cela, monsieur, dit Régine.

Et, plongeant ses yeux dans les yeux du vieillard :

— Etes-vous sûr, demanda-t-elle, que votre fille soit folle ?

Le grand-père d'Adrienne tressaillit longuement à cette question et regarda celle qui lui parlait ainsi.

La jeune fille poursuivit :

L'avez-vous vue ? Lui avez-vous parlé ?

— Non, madame. On m'a dit qu'il ne fallait pas la voir en ce moment, de peur d'amener un nouvel accès. Il ne faut pas que rien puisse la troubler.

— Et savez-vous, demanda Régine, les yeux toujours fixés sur le malheureux père, savez-vous où elle est ?

— Dans une maison de santé, l'Institut sanitaire du docteur Vernon.

— Elle n'y est plus, dit la jeune femme.

Son interlocuteur eut un sursaut.

— Elle n'y est plus ?

— Non, monsieur, depuis la nuit dernière.

— Mais mon gendre ne m'a pas dit...

— Il ne vous le dira pas.

Et savez-vous pourquoi on l'a emmenée ainsi sournoisement, comme en cachette ?

— Non, madame.

— Parce qu'on ne voulait pas qu'on la vît.

Parce qu'on avait appris, je ne sais comment, que je désirais me rendre auprès d'elle.

Et on l'a fait disparaître.

On l'a fait disparaître parce qu'elle n'est pas folle.

Et je ne doute plus, maintenant.

Jusqu'ici, je n'avais que des soupçons.

Et maintenant, c'est une conviction, une certitude qui s'est faite en mon esprit.

La jeune fille s'était levée.

Le père d'Etiennette continuait à la contempler, tout hébété par les révélations qu'il venait d'entendre et se demandant s'il les avait bien entendues, s'il ne rêvait pas.

Sa fille pas folle !

Et il prononça :

— Mais savez-vous bien, madame, ce que vous dites, quelle est la gravité de l'accusation que vous portez contre mon gendre, contre ce médecin ?

— Oui, Monsieur.

— Ce serait mon gendre, un magistrat, un médecin estimé...

Savez-vous, Madame, que ce serait épouvantable ?

Et pourquoi cela, pourquoi ?

Un tel drame dans notre famille jusque-là si unie, si paisible !

Je ne puis y croire.

Et je me demande si ce n'est pas moi qui deviens fou.

Et si je n'ai pas affaire à une folle !

Le malheureux s'était levé.

Il allait et venait, en proie à une agitation qu'il n'essayait même pas de réprimer.

Régine eut un sourire amer.

— Non, Monsieur, dit-elle, je ne suis pas folle.

J'ai malheureusement tout mon bon sens.

Et si vous voulez m'écouter avec un peu de calme.

La jeune fille était heureuse de l'effet produit.

Elle était sûre maintenant que ce père n'était pas du complot, et qu'elle allait avoir en lui un allié ardent, énergique.

— Parlez, madame, dit le vieillard, parlez ; car je ne sais plus que croire et que penser, et quand ma pauvre femme va apprendre tout cela, si c'est vrai, elle n'y voudra jamais croire.

Il fallait venir à Paris pour voir des choses pareilles, car ce n'est pas dans nos campagnes que ça se passe, de pareilles canailleries.

Et ma femme, qui avait tant voulu marier ma fille chez nous... qui n'a jamais voulu quitter Lannion et qui me croit sans doute perdu depuis qu'elle me sait à Paris !

Qu'est-ce qu'elle va dire, mon Dieu ?

Mais, ce n'est pas vrai, n'est-ce pas, je n'y peux croire encore.

Ma pauvre Etiennette ! ma pauvre Etiennette !

Le père s'était caché la tête dans les mains, et se mit à sangloter.

Régine le laissa pleurer, puis, quand son chagrin fut calmé :

— Ecoutez-moi, maintenant, dit-elle, et vous allez voir que je ne vous mens pas, et tout ce que je soupçonnais...

Mais, avant tout, puisque vous me semblez désireux de connaître la vérité...

— Si je veux la connaître ! fit le pauvre homme ! oh ! oui, la connaître et emmener ma fille, l'emmener avec moi chez sa mère, en Bretagne, loin de ce Paris où peuvent se passer de pareilles infamies !

— Si vous voulez la connaître, poursuivit la jeune fille, dites-moi tout ce que vous savez, dans quelles circonstances votre fille, qui était en Bretagne, est partie pour Paris, laissant là-bas sa fille, toute ce que vous savez, en un mot, tout ce qui peut m'éclairer.

L'affaire est assez grave.

— Je crois bien...

Il s'agit du bonheur, de la vie peut-être de ma fille, ma fille unique, madame.

Comme elle doit être malheureuse, si elle n'est pas folle !

Mais je la délivrerai, moi !

— Nous la délivrerons, monsieur, dit la jeune fille.

C'est pour cela que je suis venue ici.

Je n'espérais pas pourtant, avoir le bonheur d'y trouver quelqu'un de si bien disposé à m'aider.

— Si disposé à sauver ma fille !

Que ne ferais-je pas pour elle ?

Ma femme en mourrait si elle apprenait ce qui se passe, ou du moins ce que vous me dites se passer.

— Ce qui se passe en effet, dit Régine, et vous allez le comprendre avec moi.

VIII

Il y eut un silence, puis le père d'Etiennette raconta ce qui s'était passé à Lannion, dans quelles conditions sa fille était partie pour Paris, laissant dans une rue de la ville sa petite Adrienne, et cela après avoir lu un journal qu'elle venait d'acheter, et qui contenait le compte-rendu du procès de Trémont.

— C'est bien cela, fit Régine qu'une fièvre avait saisie ; elle est partie pour tâcher de sauver le prévenu, qu'elle savait innocent, mais elle est arrivée trop tard.

Et pour empêcher ses révélations, pour que son cri de protestation ne fût pas pris au sérieux, on l'a fait passer pour folle.

— Mais, fit le vieillard saisi, c'est mon gendre, c'est mon mari. Quel intérêt ?...

— Je ne sais pas, dit la jeune fille. Cela est à chercher. Mais ce qui est certain, c'est que plus nous allons, plus les renseignements se précisent, et plus l'idée que la jeune femme n'est pas folle prend consistance en mon esprit.

— C'est effrayant, dit l'ancien boulanger, sérieusement épouvanté.

Il se figurait être sur le bord d'un abîme, et semblait pris d'une sorte de vertige devant les scélératesses qu'on lui faisait entrevoir, et dont un des acteurs se trouvait être M. Bardin, son gendre, le mari de sa fille, un magistrat !

Etait-ce possible, mon Dieu ! Etait-ce possible !

Le pauvre honnête homme, habitué à la vie calme et d'honneur qu'il avait jusqu'alors menée, n'en revenait pas.

Les bras lui en tombaient, comme l'on dit, et il y a des moments où il ne pouvait pas y croire, bien que l'évidence s'imposât à son esprit de plus en plus.

— Pourquoi votre fille, demanda Régine, se trouvait-elle justement en Bretagne à ce moment-là ?

— C'est son mari qui l'y avait envoyée.

— Sous quel prétexte ?

— Pour raison de santé.

— Elle était malade ?

— Je l'ai trouvée un peu pâle, mais elle ne souffrait pas.

— C'était, dit Régine, pour l'éloigner de Paris, pour qu'elle ne fût pas à Paris au moment où le procès aurait lieu.

— Peut-être...

— Tout concorde, voyez-vous, fit la jeune fille, dont l'exaltation augmentait à chaque nouvelle découverte qu'elle faisait, tout s'explique, et la lumière se fait de plus en plus en mon esprit.

M. de Trémont est innocent.

Mme Bardin le savait. Son mari aussi. Mais celui-ci avait intérêt à ce qu'il fût condamné, à ce que sa femme ne pût le sauver.

Mais, qui a tué M. de Mondion, et pourquoi l'a-t-on tué ?

Oh ! je le saurai, fit la jeune fille, je le saurai !

Quant à votre fille, ajouta-t-elle en s'adressant au beau-père du juge d'instruction, soyez persuadé qu'elle n'est pas plus folle que vous et moi.

— Oh ! si je le savais ! murmura le vieillard.

— Vous le saurez quand vous l'aurez vue, quand vous aurez causé avec elle.

— Mais si on m'empêche de la voir ?

— Je saurais bien, moi, dit Régine, si j'étais à votre place, me faire conduire auprès d'elle.

Vous êtes le père.

Vous avez des droits incontestables à vous assurer de son état.

Et je ne ferais ni une ni deux, moi, sachant ce que vous savez, je déposerais une plainte.

— Contre mon gendre ?

— Contre ceux qui ont fait enfermer votre fille comme folle et qui la tiennent séquestrée.

(A suivre.)